

Démence Perile. Et homme qui dans la  
journée avait rendu 2 obligations de l'émp.  
de la ville de Gand 1868, avait reçu Chz  
lui la veille une nièce à son épouse  
pour soigner celle-ci. Cette nièce l'a-  
vait quitté hier soir vers 7 3/4 heures  
pour aller ~~loger~~ Chz un parent en ville,  
pendant la nuit parce le bien ~~de~~  
ne trouvant pas Comme d'habitude de  
clés sur les armoires ni son argent à  
l'endroit où il l'avait déposé vit re-  
sur un serrurier pour ouvrir tous  
les tiroirs et malgré les recherches faites  
ne trouvant ni son argent ni ses bijoux,  
montres, chaînes, broches, boucles d'oreilles  
en or dont avait disparu. Le  
Commissaire des voisins aidant. Toet  
avait été volé et le voleur sans doute  
était la nièce qui la veille avait quitté  
la maison toute agitée. Le Com<sup>re</sup> de  
police de moerdosse fut saisi de  
l'affaire et ce fonctionnaire ne  
rendit à la première heure au logis  
de la nièce pour y perquisitionner.